



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Contrat de location Salle des Fêtes de la Chaussée

(incluant cuisine et sanitaires) MAJ 08/2025

Mairie de la Chaussée

4, rue de Saint Jean de Sauves

86330 La Chaussée

Tél : 05 49 22 73 67

Mail : contact@lachaussée86.com

Coordonnées complètes:

Nom / Prénom _____
Rue _____ Tel. _____
Lieu _____ Mobil: _____

Date évènement :

Réservation souhaitée Du: _____ à _____ h Soit: _____ jour(s)
(possession des clefs): Au: _____ à _____ h

Merci de prendre contact 1 semaine avant pour préciser l'horaire de remise de clés.

Nombre de personnes : _____ (120 maximum)
(Respect des règles de sécurité)

Motif / évènement : _____ Chauffage ☐ N ☐

Tarif de location (au 01/01/2024)

Habitant de La Chaussée	Sans chauffage	Avec chauffage
2 jours	135,00 €	170,00 €
Location courte durée (réunion, vin d'honneur, etc.)	55,00 €	

Extérieur à La Chaussée	Sans chauffage	Avec chauffage
2 jours	205,00 €	240,00 €
Location courte durée (réunion, vin d'honneur, etc.)	75,00 €	

Salle gratuite pour les associations de La Chaussée. Les autres se verront appliquer le tarif "location courte durée" (55€/75€).

Chèque* de caution 500 € reçu le: _____

A remettre au plus tard lors de l'état des lieux d'entrée. La salle, la cuisine et les sanitaires devront être restitués dans un parfait état de propreté, à défaut de quoi, le ménage sera fait par un professionnel et facturé 15 € / heure.

En l'absence de sinistre constaté, le chèque sera détruit ou restitué, dans tous les cas après encaissement du montant de la location et contrôle de bon fonctionnement des appareils / matériels mis à disposition.

Chèque* du montant de la location reçu le: _____ A remettre au plus tard le jour de l'état des lieux d'entrée

Attestation d'Assurance Responsabilité Civile reçue ☐
A remettre au plus tard le jour de l'état des lieux d'entrée

Justificatif de domicile reçu ☐

Concerne uniquement les locataires extérieurs à La Chaussée - A remettre au plus tard le jour de l'état des lieux d'entrée

* Etablir les chèques à l'ordre du Trésor Public

Les chaises ne doivent pas être entreposées sur le linoleum

Les chariots des tables ne doivent pas être collés contre le mur

Attention: votre responsabilité, en qualité de locataire, pourrait être partiellement ou totalement engagée en cas d'accident impliquant un conducteur sous l'emprise de l'alcool / de stupéfiants sortant de la salle. L'alcool est interdit aux mineurs.

Noter qu'en cas de circonstances très exceptionnelles (déclenchement du plan orsec, activation du plan communal de sauvegarde, etc.), des perturbations sont susceptibles d'intervenir dans l'utilisation de la salle.

Stationnement: l'accès au stationnement dans la cour est exclusivement réservé aux véhicules techniques (traiteurs, sono, etc.) intervenant à la salle des fêtes. Des parkings sont à disposition en face du porche de la mairie et près de l'entrée principale de l'église - également pour les personnes à mobilité réduite.

Tri sélectif: le locataire veillera à utiliser les conteneurs (couvercle bordeaux pour les déchets/ jaune pour les plastiques, cartonnages et métaux). Les bouteilles devront être jetées dans le conteneur à verre près du parking extérieur.

Tarif: il est donné à titre indicatif. Le tarif applicable est celui en vigueur le jour de la location, et non de la réservation.

Information: si vous le souhaitez, l'Amicale des Trois Villages peut mettre du matériel (vaisselle, machine à café) à votre disposition. Merci de contacter la mairie pour tout renseignement sur les conditions.

Responsabilité: la responsabilité du locataire est seule engagée. Ne pas entreposer de BOUTEILLE DE GAZ. Toute difficulté, tout incident ou accident doit être signalé de suite au 05 49 22 73 67.

Etat des lieux

Points de contrôle	Entrée	Sortie	Points de contrôle	Entrée	Sortie	Remarque	
SALLE Parquet			CUISINE - Sol				
Bar (évier / robinet)			Réfrigérateur / grilles				
Tapis d'accueil			Chambre froide / grilles				
Murs et peintures			Four / grilles / porte				
Chaises			Etuve				
Tables			Chauffe assiette (grilles)				
Ouvertures et vitres			Evier et robinets				
Alarme incendie / Téléphone			Tables			Le locataire "Lu et Approuvé"	
SANITAIRES - Portes			Electricité / Clés			Entrée	Sortie
Lavabos / Miroir			Petit matériel				
WC / Murs			Lave-vaisselle (2paniers)			Pour la mairie	
Petit matériel			Ouvertures et vitres			Entrée	Sortie
EXTERIEUR - Général			Murs et peintures				